

Le GUIDE

SPÉCIAL BUREAU ET DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS



06/17 - Illustrations : ©ZIMMERS / Shutterstock



→ MAAF Assurances, plus qu'un assureur

Depuis toujours, nous plaçons la prévention au cœur de nos actions.

N°1 chez les pros, il était naturel que MAAF s'engage dans la prévention pour les professionnels, comme elle l'a déjà fait depuis longtemps pour la sécurité routière et la santé.

C'est pourquoi nous avons passé un accord avec DIDACTHEM, organisme spécialisé dans la santé et la sécurité des personnes et habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels). Grâce à leur expertise, nous rassemblons pour chaque métier, les conseils pour prévenir les risques professionnels les plus graves ou les plus fréquents.

Tous les conseils qui vous sont donnés ici sont validés par DIDACTHEM.

MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur maaf.fr ou sur l'appli mobile MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel gratuit du lundi au vendredi de 8h30 à 20h et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile MAAF et Moi



MAAF Assurances SA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé
RCS NIORT 542 073 580 – FR 38 542 073 580 - Code APE 6512Z
Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : Chaban 79180 CHAURAY
Adresse : Chauray - 79036 NIORT - Cedex 9 - maaf.fr



Prévenir les risques : quels sont les enjeux ?

Les frais engendrés par le manque de prévention peuvent être élevés. Avez-vous calculé le coût d'un accident du travail ou de l'absentéisme ? Et savez-vous que **les coûts indirects sont 4 à 5 fois plus élevés ?**

En effet :

- vous devez remplacer votre salarié absent et cela engendre des frais (intérim, sous-traitance),
- votre production souffre de l'absence de ce salarié et cela engendre une perte de revenus,
- ce contretemps peut générer des tensions avec vos clients, voire même vous faire perdre un client,
- votre taux de « cotisation AT à la CNAMTS » dépend du coût de l'accidentologie connue pour votre activité,
- en tant qu'employeur, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité de vos salariés et en cas d'accident, il existe un risque juridique pour vous.

Humaines, sociales, économiques, judiciaires, **les conséquences peuvent peser lourdement sur votre entreprise.** D'où l'importance de la prévention pour vous et vos salariés.



DÉCOUVREZ DANS CE GUIDE tous les conseils pour vous permettre de préserver votre santé et celle de vos salariés.

Mieux vaut prévenir que souffrir !

Les accidents du travail et maladies professionnelles les plus fréquents dans votre métier :

ACCIDENTS DU TRAVAIL

44% sont liés à des manutentions manuelles

29% sont liés à des chutes ou des glissades

24% concernent les membres inférieurs

3% sont liés à des risques routiers

MALADIES PROFESSIONNELLES

84% sont des troubles musculo-squelettiques

Analyse de la sinistralité des AT/MP de l'assurance maladie (données 2015).

... Apprenez à les déjouer.

Dépliez ce document et affichez votre tableau de prévention :



ainsi, vous et vos employés, aurez en permanence sous les yeux de bonnes recettes pour préserver votre santé.



LES GESTES DE VOTRE MÉTIER	LES RISQUES ASSOCIÉS	LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE
Etre sédentaire	Le manque d'activité physique peut entraîner : ■ Des risques vasculaires ■ Des risques cardiaques	■ Préférer les escaliers à l'ascenseur, dès que possible ■ Se déplacer pour aller voir un collègue plutôt qu'utiliser le téléphone/mail ■ Éviter le grignotage ■ Boire régulièrement de l'eau
Travailler devant un écran	Peut provoquer : ■ Des troubles musculo-squelettiques (poignet, régions cervicale ou dorsale, épaule) ■ Des troubles de la vision, une fatigue oculaire ou des maux de tête	■ Régler la hauteur de son siège pour optimiser la position face à l'écran ■ Organiser le poste de travail pour éviter les mauvais gestes ■ Bien positionner le clavier et la souris pour ne pas avoir les poignets en extension ■ Régler la luminosité de l'écran et la taille des caractères ■ Faire vérifier régulièrement sa vue/ses lunettes
Se déplacer dans les locaux	Une chute dans les couloirs ou les escaliers peut provoquer : ■ Des entorses ■ Des foulures ■ Des fractures	■ Signaler tous les obstacles au sol. Les supprimer si possible ■ Utiliser la rampe dans les escaliers ■ Attention au carrelage humide (après entretien) ■ Utiliser l'escabeau adapté pour attraper un objet en hauteur ■ Utiliser un chariot pour transporter une charge lourde
Se déplacer en voiture	■ Le manque d'alimentation provoque le manque de sucre (hypoglycémie), donc la fatigue ■ Attention aux coups de fatigue brusques liés au manque de sommeil ■ L'état de stress induit une attention réduite	■ Prendre un petit déjeuner même quand l'on part très tôt ■ Éviter de conduire en cas de manque de sommeil, faire des pauses ■ Ne pas vouloir à tout prix rattraper un retard, la vigilance en pâtit. Relativiser les conséquences

À RETENIR : LES BONS GESTES

